DERNIÈRE HEURE

LE REGLEMENT DES INCIDENTS DE LA COMEDIE-FRANÇAISE

M. Herriot a signé une série d'arrêtés concernant la Comédie-Française qui paraîtront ce matin au « Journal Officiel ».

Le premier arrêté maintient pour 1927, les sociétaires qui ont plus de 20 ans de services et notamment Mme Marie Leconte.

M. Silvain est également maintenu dans la Société des Comédiens Français pour l'année 1927.

La part rendue disponible par la mise à la retraite de Mme Segond Weber est attribuée à M. Silvain, réintégré dans la Société.

Pour répondre aux vœux du Comité, le Ministre a décidé d'accorder des augmentations et de répartir des parts, notamment à M. Denis Delines 1 douzième et demi, ce qui porte sa part à 10 douzièmes.

PENDANT QUE LES QUINZE GARDIENS VEILLAIENT...

La grande maison Harrods, dans le quartier de Kensigton, à Londres, que l'on peut comparer aux grands magasins de nouveautés de Paris, a été victime d'un vol audacieux qui a stupéfié les plus fins policiers de Scotland-Yard.

Le département de la bijouterie auquel on ne peut avoir accès qu'en traversant huit autres rayons qui forment un véritable labyrinthe, a été dévalisé systématiquement, la nuit par des malfaiteurs qui devaient être au nombre de trois.

On se demande comment ils ont pu accomplir leur coup, sans attirer l'attention des quinze gardiens de nuit et emporter un butin valant environ 10.000 livres sterling.

UN « CHAUFFARD » DE CROTOY, CONDAMNE A TROIS MOIS DE PRISON

Le tribunal correctionnel d'Abbeville a condamné un automobiliste, M. P. Dumoulin, propriétaire au Crotoy, qui, en juillet dernier avait provoqué un grave accident sur la route du Crotoy à Rang-du-Fliers, à trois mois de prison, 600 fr. d'amende et 135.000 fr. de dommages-intérêts.

Barrant le passage à une autre automobile conduite par M. Jondet, garagiste à Merlimont, M. P. Dumoulin avait déterminé le capotage de cette seconde voiture et M. Jondet avait été tué ainsi que Mme Lettue, âgée de 43 ans, habitant Paris.

Deux autres voyageuses, également originaires de Paris, avaient été blessées.

M. Dumoulin avait pris la fuite après l'accident.

LES ASSISES DE LA MEUSE CONTINUENT DE CHOMER

La session des assises de la Meuse qui devait se tenir au tribunal de Saint-Mihiel dans le courant du mois de janvier n'aura pas lieu, aucune affaire n'étant inscrite au rôle de cette session. C'est la quatrième fois consécutive que cette suppression de la session d'assises a lieu. Le fait que le jury n'a pas eu à siéger pendant toute l'année 1926 est unique dans les annales judiciaires du département.

LA MAIRIE DE ROUEN DÉVASTÉE PAR UN INCENDIE

Hier, vendredi, à 4 heures 30, un violent incendie a éclaté à l'Hôtel de Ville de Rouen. Les services des eaux, de la voirie, des contributions directes et une grande partie des archives ont été détruits, ainsi que la toiture de l'édifice. Les pompiers n'ont pu maîtriser l'incendie qu'à huit heures. L'eau a fait des dégâts importants. Plusieurs pompiers ont été blessés.

NOUVEAUX AVEUX DE L'ESPION ANGLAIS VIVIAN STRANDERS

L'ex-officier anglais, inculpé d'espionnage en France pour le compte de l'Allemagne, M. Vivian Stranders, a été interrogé hier par M. Bacquart. L'inculpé a reconnu avoir transmis au docteur Weber des renseignements sur nos avions et leurs moteurs, ainsi que sur les auto-chenilles, mais ils n'avaient qu'un caractère commercial et nullement militaire et n'avaient pas le caractère secret.

Dans le questionnaire que lui remit le docteur Weber, il lui était demandé des précisions sur les mitrailleuses d'avions. Il ne put envoyer que les détails sur leur emplacement, ainsi que chacun put le voir au Salon de l'Automobile.

LA REVISION DES SOLDES MILITAIRES

Les Ministres de la Guerre, de la Marine et des Colonies se sont mis d'accord avec le Président du Conseil sur les modalités d'application aux personnels militaires des dispositions de la loi du 31 août 1926 concernant le triplement des soldes antérieures à 1919 et l'ajustement des charges militaires.

Les décrets d'application vont être établis sans délai. Les nouveaux tarifs seront mis en vigueur pour les paiements de la fin de Janvier, avec effet rétroactif du 1er août 1926.

CHAUSSURES DRESSOIR

Articles sacrifiés

29.95 — 39.95 — 49.95

"Ils" devaient fusiller les ministres bulgares

De Sofia : « On vient de découvrir un complot communiste en Bulgarie. Au cours de la nuit de Noël orthodoxe, le 7 janvier, un groupe de trois cents communistes devait s'emparer des ministres, les fusiller et occuper Sofia. En même temps, un groupe de 500 conjurés devait occuper les casernes.

Enfin, un troisième groupe devait arrêter les officiers à leur domicile et, notamment le chef de la police générale, Lazaroff.

Quant au roi, on l'aurait obligé à abdiquer. On a déjà arrêté 82 personnes parmi lesquelles les chefs du mouvement.

D'autres arrestations ont été opérées en province ».

EN DEUX LIGNES

Paris. — Conseillers municipaux ont adopté relèvement leur indemnité de 6.000 à 12.000 francs.

— On annonce mort M. Victor Charbonnel, avocat d'Appel de Paris.

Rouen. — M. Borguet, ancien député est mort hier à l'âge de 80 ans.

Avignon. — M. Jean Saint-Martin, ancien député est mort hier à l'âge de 87 ans.

Rome. — Accident chem. fer s'est prod. près Civita-Vecchia. 3bless. légers, dont M. Luigi-Luzzati.

MAINTENANT... JE VOIS CLAIR ! grâce à... JOSÉ FRIBOURG Opticien-Spécialiste « A l'Optomètre » 18 bis, Grande-Rue, ROUBAIX

LUNETTERIE OPTIQUE

ORDONNANCES — RÉPARATIONS

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 6-51

Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Journée du Dimanche 2 Janvier

SPECTACLES : Casino-Théâtre, en matinée et en soirée : « La Chaste Suzanne », opérette en trois actes.

Hippodrome-Théâtre : « Mère et martyr », drame populaire, par la troupe de M. Deschamps.

SPORTS : Football : Coupe de France, C. A. S. G., de Paris, contre Stade Roubaisien, à 13 heures 45, sur le terrain du Stade.

Boxe : A 15 heures, Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, grand gala du Club des Sports Modernes.

ARRESTATION MOUVEMENTÉE D'UN RODEUR DE NUIT

Vers 19 heures, M. Laporte Théodore, 45 ans surveillant à la Compagnie des Chemins de fer du Nord, effectuait une ronde de surveillance dans les dépendances de la gare de Roubaix.

Il explorait les quais et leurs abords quand, soudain, à proximité du lieu désigné sous le nom de quai « Aux Tissus », il aperçut une ombre qui se dissimulait soigneusement.

C'était un homme qui n'avait rien à faire en cet endroit. M. Laporte n'hésita pas. Il se saisit du rôdeur. Cela n'alla pas sans difficultés. Ce dernier essaya de se dégager et porta un coup de tête très violent au surveillant.

Mais M. Laporte est solide. Il ne lâcha pas son homme et il put, tout en batailant, tirer en l'air deux coups de revolver pour demander du secours.

Quelques ouvriers accoururent, et l'on put, après l'avoir maîtrisé, conduire le prisonnier au commissariat de police du 1er arrondissement.

Il s'agit d'un nommé Deligio Michel, 53 ans, paraissant sans domicile fixe.

Il sera mis à la disposition de M. le Procureur de la République et poursuivi pour infraction à la police des Chemins de fer et coups.

UNE NOUVELLE VICTIME DE L'HIVER

Hier, vers 15 heures, alors qu'il passait rue Jules Guesde, M. Lefebvre Alfred, sans profession, demeurant rue Nabuchodonosor 94, s'affaissa sur le sol à hauteur du n. 364.

Des passants se hâtèrent de se porter à son secours, en attendant la venue de M. le docteur Jacquemont, mandé d'urgence.

Ce dernier constata que M. Lefebvre, frappé d'une congestion, avait cessé de vivre. La mort avait été instantanée.

Le corps du vieillard fut transporté chez sa fille, 23, rue du Pile.

APRÈS L'EXPLOSION DANS UN TRAMWAY A TOURCOING

Le Syndicat du personnel des tramways de l'E.L.R.T. nous communique l'ordre du jour suivant voté par l'assemblée générale du 28 courant :

« Le personnel des Tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, réuni en assemblée générale dans la nuit du 28 au 29 Décembre 1926, profondément ému du terrible accident survenu à un tramway de la Vigne M présente à la famille de la malheureuse victime ses condoléances attristées et toute sa douloureuse sympathie aux trop nombreux blessés à qui il présente ses vœux de prompte guérison. Il assure le public que la responsabilité de cette catastrophe ne saurait, ni de près ni de loin, incomber aux employés de tramways sur la vigilance desquels d'ailleurs les usagers peuvent compter.

VIOLENCES RECIPROQUES

Une contravention a été infligée par des agents du 1er Arrondissement, pour violences réciproques exercées au cours d'une discussion, entre le locataire principal et le sous-locataire de la maison portant le n° 65 de la rue d'Oran.

Ce sont les nommés D... Emile, 43 ans, cabaretier ; Mme D... Laure, 39 ans, sa femme ; M. J... René, 23 ans, tisserand.

PLUS DE FUMEES NOIRES

Le Maire de la Ville de Roubaix, député du Nord, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur, a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Dans le délai de six mois, à partir de la publication du présent arrêté, il sera interdit de produire une fumée noire, épaisse et prolongée, pouvant atteindre les habitations voisines ou infecter l'atmosphère des rues de la commune de Roubaix.

Article 2. — Toute cheminée industrielle ou de chauffage central ne pourra évacuer de fumée colorée plus de cinq minutes par heure

Article 3. — Les contraventions au présent arrêté seront constituées par des procès-verbaux où les rapports qui seront déférés aux tribunaux compétents.

Le Maire, : J. LEBAS.

Bock Meyerbeer PRÉSENTE SUR TOUTE TABLE

CONSULAT DE BELGIQUE

M. G. Fairon, Consul de Belgique à Roubaix, nous prie d'informer la population des cantons de Roubaix et Lannoy que, par suite du regroupement des services des Consulats de Belgique de Lille, Roubaix et Tourcoing, la Chancellerie du Consulat de Belgique à Roubaix a été fermée définitivement le 31 Décembre 1926.

A partir du 1er Janvier 1927, prière de s'adresser à M. Louis Thaune, Consul de Belgique pour l'arrondissement de Lille, actuellement Rue Sainte-Barbe, 8, à Tourcoing.

DANS LA POLICE

Hier, à 16 heures, le Personnel du 1er Arrondissement s'est réuni pour complimenter M. Joseph Carette, brigadier de police, au Commissariat du 1er Arrondissement, nommé Sous-Inspecteur.

M. Richard, commissaire de police, a chaleureusement félicité le nouveau promu, qui laissera des regrets au Commissariat où il était unanimement apprécié.

Un souvenir a été remis à M. Carette, qui a remercié avec émotion ses collègues.

Comme à son habitude et afin d'éviter le chômage à ses nombreux ouvriers, FASHIONABLE, 89, boulevard de la Liberté, à Lille, et 7, avenue du Sénateur-Girard, à Valenciennes, offre à sa fidèle clientèle, jusqu'au 15 Janvier prochain, un costume-veston ou un pardessus sur mesure, et pour dame, un magnifique manteau ou un tailleur sur mesure, au prix exceptionnel de 400 francs. 11278

MENUS FAITS

M. Edmond G., 26 ans, conducteur d'auto, demeurant à Tourcoing, a fait l'objet d'une contravention pour infraction à l'arrêté prescrivant le sens unique.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Pour le mois de Janvier 1927, les consultations de nourrissons de la Pellart auront lieu les jour suivants : Mercredi 5 Janvier, à 2 heures ; Jeudi 6 ; Mercredi 12 ; Jeudi 13 ; Mercredi 19 Jeudi 20 ; Mercredi 26 Jeudi 27.

Celles de la rue de Chanzy auront lieu les jours suivants : Mardi 4 Janvier, à 3 heures ; Vendredi 7 ; Mardi 12 Vendredi 14 ; Mardi 18 Vendredi 21 ; Mardi 25 Vendredi 28.

Les consultations réservées aux mères qui travaillent en usine et bénéficient de la semaine anglaise auront lieu les samedis 8 et 22 Janvier à 3 heures rue Pellart.

CASINO-THEATRE

Aujourd'hui, en matinée à 3 heures et en soirée à 8 h. 30 : « La Chaste Suzanne », opérette en 3 actes. Au deuxième acte, grande bataille de serpentins entre le public et les artistes.

Location : 12, place de la Liberté. Téléphone : 13-14.

UNION DES AVEUGLES

L'Union des Aveugles de guerre du Nord, remercie le groupe musical des Anciens Combattants du Blanc-Seau qui a remis à son président M. Planquette, la somme de 60 fr. 50 produit d'une collecte faite au banquet de Sainte-Cécile.

PHARMACIENS DE SERVICE

1er Janvier : MM. Delporte, 116, rue du Moulin ; Nolant, 92, rue de Tourcoing.

2 Janvier : MM. Magron, 32, rue Neuve ; Maset, 11, rue d'Alsace.

Musée Werts, de 10 h. à 13 heures, à l'Hôtel-de Ville.

POUR VOS COUVERTS EN METAL BLANC

Voyez Robert

46, rue de Lannoy — ROUBAIX

FUNÉRAILLES CIVILES

On nous annonce le décès de Mme Stéphanie Bernard, âgée de 25 ans, survenu à la Fraternité où elle était en traitement.

Ses funérailles civiles auront lieu le dimanche 2 janvier à 14 h. 30 précises.

Réunion à 14 h. 15 à la Fraternité.

De la part de la libre-pensée « Ni Dieu, ni Maître. »

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Joseph Casteleyn, rue de l'Union 281 à Wattrelos. — Gabrielle Planquelle, rue Jules-Guesde, imp. St-Louis 46. — André Descamps, rue Vaucanson 17, c. Wattel 6. — Carmen Philips, rue des Arts 188. — Edmond Denys, rue des Fossés 124. — André Labbens, rue de Lille 21. — Wadislas Spychala, rue de France 115. — Andrée Drieu, rue Achille-Scrépel 29. — Joseph Salemmor boulevard Gambetta 90.

PUBLICATIONS — Raymond De Loof, employé rue d'Isly 138 et Amélie Germain, employée, rue des Piats 45 à Tourcoing. — Yves Nédellec, ouvrier rue du Trichon 21 et Sophie Lequenne, étiraguesse rue Trieu de Meurchin 30 à Sailly-lez-Lannoy. — Albert Parent, représentant, Grande-Rue 270 et Julienne Tournemine sp. rue du Molinel 41 à Lille.

DECES. — Louis Duquennoy, époux Melhon 77 ans, rue Pierre-de-Roubaix 160. — Elise Loridan, veuve Parent, 80 ans, rue d'Oran 12. — Alfred Lefebvre, veuf Carrix, 73 ans, rue Nabuchodonosor 94. — Léon Boet, 5 ans, rue de Lannoy 50 ter. — Jacques Boutteville, 1 jour, boulevard d'Halluin 39 — Célestine Beuque, épouse Van den Oostende, 71 ans, rue Meyerbeer 38. — Stéphanie Bernaert, épouse Baudoin, 25 ans, rue Franklin 112 bis. — Flore Delberghe, veuve Tiberghien, rue de Blanchemaille 37. — Augustine Carnoy, veuve Durieu, 88 ans, rue de Lannoy 111. — Palmyre Boduin, 41 ans, rue Lacroix 32, c. Lesaffre 1. — Octave Derly, 3 ans, rue des Longues-Haies 125. — Benjamin Delemotte, 37 ans, rue de la Paix 40. — Maria Watteau, veuve Carrette, 60 ans, rue de Bouvines 70.

FAMILIA

FAMILIA, dont la nouvelle direction PARAMOUNT a fait ses débuts le 1er OCTOBRE 1926, a, par ses nombreux films artistiques, attiré dans son coquet théâtre toute la clientèle sélecte lilloise. On a encore présents à la mémoire : Rêve de Valse, L'Aigle Noir, Ça te la Coupe, La Chambre de Mabel, La Veuve Moderne, La Chatelaine du Liban, films qui ont été très admirés du public avide de sensations. Ses numéros de Music-Hall sur scène : VALENTE, MAYOL, MARGUERITE CARRÉ, etc., grandes vedettes, ont suffi pour que cette salle soit, tous les jours, remplie de spectateurs.

Tous ces programmes admirables sont l'œuvre du sympathique directeur de FAMILIA, Monsieur PATIN, qui, depuis trois mois dans notre ville, s'efforce de donner de beaux programmes à tous ses auditeurs pour faire de sa salle une des des premières de notre ville.

Nous ne pouvons que le féliciter et nous le remercions au nom des lecteurs du « Réveil du Nord », qui sont nombreux comme clients de FAMILIA, des bonnes soirées qu'il promet de nous donner dans l'avenir.

WATTRELOS

ARRESTATION. — Sur mandat d'arrêt de M. Richard, juge d'instruction à Lille, le service de police a procédé à l'arrestation d'un sieur Deleu Philippe, demeurant à Hérseaux, inculpé de rébellion envers la douane.

INFRACTION A UN ARRETE D'EXPULSION. — Les gendarmes ont arrêté le nommé Bartosiak Boleslaw, âgé de 32 ans, manœuvre, sans domicile qui se promenait en ville, malgré un arrêté d'expulsion le concernant.

VAGABONDAGE. — Le nommé Ekiwet Ladislaw, âgé de 22 ans, sans profession ni domicile fixe, a également été arrêté par la gendarmerie pour vagabondage.

LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade de Roubaix-ligne, ont arrêté le nommé Auguste Lethellier, âgé de 31 ans, maçon, demeurant à Lers, hameau du Trieu, 55, qui était porteur de 5 kilos de tabac belge. Conduit à la gendarmerie, le fraudeur a été dirigé sur Lille, hier matin.

LUNETTES, Pince-Nez. Herboristerie Demortier Bandages, Ceintures, 62, rue du Crétinier

DEFAUT DE LANTERNE. — Contravention à Soet Cyrille, rue du Congo, 47, pour défaut d'éclairage à un chariot.

POPULATION. — En conformité du décret du 27 décembre 1926, le chiffre officiel de la population recensée le 7 mars 1926 est fixé comme suit :

Population municipale totale : 28.924 habitants. La population agglomérée est de 26.987 habitants et la population éparse de 1.937 habitants.

Ces chiffres sont déclarés seuls authentiques à partir du 1er janvier 1927.

CHIFFRES D'AFFAIRES, AUTOMOBILES ET LICENCES. — La perception de l'impôt sur le chiffre d'affaires, automobiles et licences, aura lieu dans l'ordre suivant :

Lettres A à D, les 3 et 4 janvier ; E et H, le 5 janvier ; F à M, le 6 janvier ; N à Q le 7 ; R à V, les 8 et 10 janvier ; W à Z, les 11 et 12 janvier.

BUREAUDE BIENFAISANCE. — La distribution de bons de pain aux indigents inscrits au Bureau de Bienfaisance se fera, 1, rue Jean Jaurès, mardi prochain 4 janvier de 9 à 11 heures 30.

Se munir de la carte numérotée.

PHARMACIENS DE GARDE. — Le samedi 1er janvier, M. Combaud, 40, rue Carnot.

Le dimanche 2 janvier : M. Delerue, 310, rue Carnot.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Thérèse Lacroix, rue Faidherbe, 263. — Albert Spriet, rue de l'Industrie, cour Mulliez, 10. — René Vanoverberghe, rue du Petit Tournai, 8.

Publications Arthur Panniels, rattacheur, Carrière Rasson, 14 et Marie Vanthuyne, soigneuse, rue Vermotte, 22. — Prosper Cabaret, terrassier rue Saint Jacques, à Tourcoing 71 et Alice Tuyttens, soigneuse, rue Saint Jacques, 71 à Tourcoing.

Décès : François Deylaminck, 77 ans, rue des Poilus. — François Florin, 76 ans, rue des Poilus. — Bienvenu Demulier, 64 ans, maçon, Fort Lillois, 5.

CINÉ-BAL JACOBS

236, RUE CARNOT, WATTRELOS

GRAND BAL PERMANENT de 3 à 11 heures ; deux brillants orchestres, un jazz-band. — Au ciné : matinée et soirée, programme de gala : Lilian Constantini, dans LA CHEVRE AUX PIEDS D'OR ; Richard Talmadge dans UN FAMEUX JOURNALISTE ; Biscot dans LE P'TIT PARIGOT ; — PATHÉ-REVUE.

CROIX

POUR LE NOUVEL AN DES VIEUX DE L'HOSPICE. — Mme Benoit, rue des Ogiers, a fait parvenir 5 bouteilles de vin rouge, 1 litre de genièvre et une somme de 20 fr. 50.

PUPILLES DE LA NATION. — Le Maire de Croix prie les familles de la nation actuellement sous les drapeaux de vouloir bien se faire inscrire à la Mairie. Guichet de l'assistance, avant le 7 janvier en donnant l'adresse militaire du soldat.

CANTINES SCOLAIRES. — Etant donnée l'indisponibilité de la cantinière par suite de maladie la cantine de l'école maternelle de la Mackellerie ne fonctionnera pas durant la semaine du 3 janvier 1927 au 9 janvier.

Elle reprendra le lundi 10 janvier.

ETAT-CIVIL. — Publications. — Longueville Raymond et Lafeeuwe Irma. — Wattel Alphonse et Lefrancq Laure. — Verbrugghe Edouard et Vandevoorde Flora.

DIASEPTOL (Voir aux Annonces)

WASQUEHAL

PAS DE RÉCEPTION. — Le Maire de Wasquehal fait connaître à ses administrés ainsi qu'au personnel des diverses administrations, qu'il n'y aura pas de réception officielle du jour de l'An.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion du Nouvel An les bureaux de la Mairie seront fermés aujourd'hui samedi et demain dimanche. Toutefois le bureau de l'Etat-Civil sera ouvert dimanche de 10 à 11 heures.

ACTE DE PROBITÉ. — M. Maurice Monschaert, 23, rue du Transvaal, à Wasquehal, a trouvé, sur la voie publique un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent, qu'il a déposé à la Mairie où son propriétaire est venu le réclamer.

OUVERTURE D'ENQUETE. — Le Conseil municipal ayant décidé le redressement et l'élargissement du chemin rural reconnu n. 2, ce projet sera soumis à une enquête et le dossier sera déposé à la Mairie de Wasquehal pendant 15 jours du 10 au 24 janvier 1927 pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai un commissaire-enquêteur recevra à la Mairie pendant trois jours consécutifs, soit les 25, 26 et 27 janvier, les déclarations qui pourront être faites sur l'utilité du dit projet.

M. D'Hormiès, directeur d'école en retraite à Croix, est nommé commissaire enquêteur et procédera en cette qualité, conformément aux disposition ci-dessus prescrites.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Mercredi 5 janvier, à 15 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau et jeudi 6 janvier à la même heure à la Mairie. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement de 15 francs.

AVIS AUX COQUELEUX. — C'est demain dimanche à 5 heures qu'a lieu la grande partie de coqs chez Wattez 38, rue Sadi-Carnot contre le grand jeu d'arc de Croix. Après cette partie, grand concours de 50 pour 150 chez Louis Dumoulin, rue Delarue.

C'est lundi 3 janvier que commenceront les concours de 30 pour 110 au parc Détailleur, 203, rue des Villas. Mise au parc à 7 heures 15 précises.

PRÉPARATION MILITAIRE. — Mardi 4 janvier, à 19 heures 30, salle du gymnase, rue Ferrer, cours de préparation militaire pour les jeunes gens des classes 1927 et suivantes sous la direction de M. Marcel Lefebvre.

SERVICE DE LA VOIRIE. — C'est mardi 4 janvier de 15 heures à 16 heures 30, que seront donnés à la Mairie (salle des Archives) les renseignements sur le service de la voirie, les demandes d'alignement, les demandes d'autorisation de construire, etc...

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Pour le quartier du Centre, le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu à la Mairie vendredi 7 janvier, de 9 à 1 heures et de 14 à 16 heures, pour les redevables payant mensuellement et ceux payant à forfait. On percevra également les licences de débits de boissons et les taxes sur automobiles.

UNION SPORTIVE DE WASQUEHAL. — Les membres de la commission de football sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi, à 20 heures au siège 24, place de la République. Questions importantes à l'ordre du jour.

AU CHORAL LAURENS. — Répétition générale à la salle des fêtes de la Mairie, jeudi 6 janvier, à 20 heures précises.

LES COURS D'ADULTES. — Des cours d'adultes ont lieu à l'école des garçons du Capreau les mardis et vendredis de 18h h. 30 à 20 heures. Ces cours qui sont absolument gratuits sont ouverts à tous les jeunes gens de plus de 13 ans.

ETAT-CIVIL. — Publication. — Jean Grouin, employé de commerce et Angèle Sabbé, ouvrière en perles.

Décès. — Daniel Dewavrin, 1 an, Boulevard de Tourcoing.

Plébiscite. — Demandez à cent petits enfants quel est leur mets favori, quatre-vingt-dix répondront : « La crème au chocolat ». Demandez-leur qui fait la meilleure crème au chocolat, tous vous diront : « C'est maman !... Elle la fait au CHOCOLAT CARDON bleu, crémeux et parfumé, nutritif et léger... 11230

LYS

UN GRAVE ACCIDENT DANS UN CHANTIER

Un ouvrier monteur, Arthur Cruel, 24 ans, demeurant à Lille, rue des Postes 238, était occupé pour le compte de son patron M. Delappe, dans le chantier de M. Catrice à Lys rue de la Justice, à soulever une pièce de fer en se servant du appareil d'élevage, lorsqu'une corde en cuir glissa et fit faire demi-tour à la pièce de fer qui vint s'abattre sur le dos de l'ouvrier. Relevé immédiatement par les témoins de l'accident, M. Cruel fut examiné par le docteur Wiot, qui constata une forte contusion de la région dorsale avec réserve pour lésion osseuse apophyse épineuse. Sauf complication, le blessé devra subir un repos d'au moins un mois. Devant cet état assez grave, le blessé a été admis par la suite à l'Hôpital de la Fraternité.

BUREAU DE LA MAIRIE. — Le bureau de l'état-civil sera ouvert aujourd'hui dimanche de 11 h. à midi pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu le 6 janvier de 8 h. 30 à 11 h. au débit de tabac Bonenfant, rue Jules-Guesde, le 6 janvier de 2 à 4 heures du soir ; au débit de tabac Baulfis rue Jules-Guesde. Le vendredi 7 janvier de 8 h. 30 à 11 h. au débit 68 rue de Lisers et le samedi 8 janvier de 8 h. 30 à 10 h. 30 à la Mairie.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-83

DEPOT DE VENTE 58, Rue Motte

En face de Conditionnement

La question de l'Ecole des Mutilés

Quelques journaux de la région, notamment « Le Journal de Roubaix » et le « Echo » ont depuis une huitaine, entrepris une campagne contre la soi-disant suppression de l'école des Mutilés de Tourcoing, qui fut créée par le docteur G. Dron, d'accord avec la Commission des Hospices.

Nous sommes allés interviewer à ce sujet, M. le sénateur Main, et, quoique tenu à la plus grande discrétion, il a bien voulu mettre les choses au point.

Huit ans après la guerre, dit-il, nous avions pensé que l'Ecole n'avait plus la même raison d'être. On veut tenir dans le Nord à la bonne éducation de l'Ecole, mais on ne peut ignorer que le Sanatorium, qui était avant guerre une magnifique organisation d'assistance par le travail que tout le matériel était déjà installé n'a été prêté qu'à titre provisoire.

Le Sanatorium peut être reconnu public et recevoir alors 200 à 250 malades.

Nous avons essayer de concilier les intérêts; d'autre part, les ateliers, dortoirs, réfectoires pourraient continuer l'œuvre, étant utilisés pour la rééducation des victimes civiles ou accidentées du travail.

Il faut compter les frais de construction de bâtiment supportés par notre ville. Les locaux ont été affectés sans qu'un loyer ait été acquitté.

L'Office National des Mutilés à prétendus que les frais d'entretien et de réparations incombaient encore aux propriétaires qui n'avait jamais reçu un centime.

Alors ? On se fiche de nous !

Cette plaisanterie là avait trop durée.

Et puis, nous avons remis des malades dans une partie des bâtiments avec une autre direction, ces malades ne pouvant se confondre par leurs affections avec les mutilés.

Pour vivre il ne peut y avoir dans le même enclos, deux institutions, deux directions et il faudra bien en finir.

J'ai reçu il ya quelques jours à ce sujet, une délégation du Comité départemental des Mutilés. Ses membres ont visité l'Ecole et se sont chargés de rédiger un rapport, à propos duquel je me suis entretenu avec le Préfecture.

Nous y mettrons un esprit conciliant. Nous prouverons notre intérêt envers les Mutilés ; d'ailleurs l'initiative de l'école vient de nous. Si nous nous pouvions en faire une école d'accidents civils, oui ; notre bonne volonté n'est pas en cause.

Nous attendons une réponse de l'Office des Mutilés d'ici dix à quinze jours et nous verrons.

Arthur NYS.
Conseiller Municipal.

La Nouvelle Pharmacie du Pont de Neuville, MANNEM, 627, rue de Gand, est ouverte le Dimanche jusque midi. Exécution rapide et scrupuleuse des ordonnances. — Prix réduits. Toutes Spécialités.

AU CONSEIL MUNICIPAL

LA DISCUSSION DU BUDGET

Service des Eaux. Augmentation du tarif. — A ce sujet M. le Maire dans son rapport avait fait une petite remarque sur l'augmentation un peu élevée du nouveau tarif.

Inghels qui fait partie de la Commission intercommunale des Eaux de Roubaix-Tourcoing donne quelques explications et les prix de plusieurs autres villes, ainsi que la cherté des matériaux nécessaires aux canalisations.

M. Dron dit qu'il est de son devoir de faire connaître aux contribuables les motifs des nouvelles charges demandées.

Les salaires des travailleurs municipaux. — M. Delobelle intervient pour demander à M. le Maire pour quels raisons il n'a pas reçu la délégation du syndicat des travailleurs municipaux.

M. Dron : Je n'ai pas eu le temps d'étudier les revendications. Je croyais recevoir des remerciements, ces renseignements prouvent le contraire.

Inghels : On en fait état dans le rapport et vous proposez la discussion à un autre moment.

M. Dron déclare à nouveau qu'il n'a pas eu le temps.

Inghels : Vous voyez le tact avec lequel les employés communaux ont établi leurs revendications. Vous laissez celle du syndicat des travailleurs municipaux sans réponse.

M. Kinnen demande pourquoi tous les syndicats ne sont pas traités sur le même pied d'égalité, et fait allusion au syndicat unitaire et au syndicat libre.

Inghels répond : nous sommes pour l'unité syndicale, par la Confédération générale du travail. Nos prédécesseurs avaient mis à l'écart les syndicats communistes. Nous nous sommes trouvés devant cette décision.

Le syndicat libre n'est pas un syndicat de Tourcoing, mais de Roubaix-Tourcoing. Nous n'avons rien à subventionner à Roubaix. Je suis l'auteur de la proposition de retirer cette subvention.

Inghels reproche à M. Kinnen que ce soit lui qui vient faire cette proposition.

M. Kinnen dit qu'il a le droit de faire des réclamation.

Inghels riposte, et l'incident se termine par l'intervention du Maire qui demande si d'autres collègues demandent la parole à ce sujet. N'ayant pas de réponse l'incident est clos.

Théâtre municipal. — M. Delobelle demande qu'on désigne plusieurs conseillers municipaux pour faire partie de la Commission théâtrale. Il y a du déficit, malgré les relèvements des tarifs.

M. Dron : Vous avez tous les éléments voulus.

Inghels : Il n'y a pas de contrôle

M. Salembier : Si à la Commission des finances. Les prévisions ne se sont pas réalisées mais les circonstances ont changé les recettes et la clientèle a diminué. Pour le mois d'octobre, les recettes prévues étaient de 94.000 francs pour 116.000 francs de dépenses. Il n'a été encaissé que 65.000 francs. C'est une conséquence de la crise actuelle.

M. Dron dit qu'il faut rendre le théâtre plus populaire.

M. Salembier explique les moyens de contrôle par une Commission spéciale et la Commission des finances.

Les stelles pour les tombes des militaires. — M. Lefebvre demande à M. le Maire si le vœu concernant la fosse d'une stelle sur la tombe de chaque soldat de la guerre 1914-1918 obtiendra satisfaction l'année prochaine.

M. le Maire assure M. Lefebvre qu'il tera son possible à ce sujet.

Le budget est ensuite adopté à l'unanimité.

M. Salembier, adjoint aux finances, fait ensuite remarquer que le déficit de la Ville était de dix millions 600.000 francs au début de l'Administration actuelle est descendu à 3.500.000 francs.

Des Evènements intolérables

Des faits comme ceux qui se sont déroulés hier dans notre ville sont absolument intolérables. Malgré nos diverses enquêtes, il nous a été impossible d'avoir dans les milieux autorisés des précisions sur ces événements d'une étrange particularité. Des renseignements particuliers que nous avons pu recueillir néanmoins, il ressort qu'hier, vers 17 heures, la place de la République, la rue de Béthune et la rue Neuve étaient interdites à toute personne tenant à sa vie : à pied ou en voiture, le danger était le même. Des cris de terreur et d'effroi sortaient de tous les magasins : des piétons, grimpés sur les réverbères et sur le toit des voitures immobilisées, présentaient des signes d'affolement les plus complets. Tout ce désarroi était parfaitement justifié. Il l'eût été à moins, car un troupeau de bœufs, que l'on évalue à plus de mille têtes, avait fait irruption dans ce quartier par le boulevard de la Liberté, venant de la gare St-Sauveur ; en un instant, plusieurs magasins de nouveautés, restaurants, marchands de frites, salons de coiffure, magasins de mode étaient envahis par ces ruminants jetant la terreur partout sur leur passage.

Un être étrange, possédant tout son sang-froid et dont le visage était impassible, semblait conduire ce troupeau en désordre, tout à coup, s'apercevant des ravages terribles causés par tout ce bétail en liberté et dont il n'était plus maître, cet étrange gardien se précipita dans un magasin, dont il ressortit quelques instants après habillé tout en rouge. Dans l'espace d'un éclair, toutes ces bêtes dispersées se ruèrent à sa suite, tandis qu'à une allure vertigineuse il pénétrait sous le hall du Cameo, suivi de tout son troupeau. Au bout d'une minute, l'ordre était rétabli. Nous nous précipitâmes dans l'établissement, mais la grille de fer avait été fermée instantanément. Malgré toutes nos recherches, nous restons persuadés que ce mystérieux incident ne sera éclairci qu'au Cameo.

Kenton-t-on pour empêcher de pareil faits de se reproduire ?

Chez les Sapeurs-Pompiers

Le corps des sapeurs-pompiers est actuellement complètement réorganisé.

L'effectif a été complété et les nominations aux grades ci-après ont été faites :

Sergent : Castelain Henri, caporal, 5 ans et demi de service ; caporaux : Duquellenec Albert, sapeur, et Coolsaet Albert, chauffeur, tous deux, 6 ans de service.

STATISTIQUE DE L'ANNÉE 1926

Le corps des sapeurs-pompiers a fait, au cours de l'année 1926, 117 sorties, savoir : 8 fausses alertes, 30 feux de cheminée, 18 feux dans les usines, dont 4 au renfort à Roubaix, 1 à Mouscron, 1 à Wattrelos, 1 à Marcq-en-Barœul, 1 à Neuville-en-Ferrain, 1 à Mouvaux ; 9 feux de magasins et entrepôts dont 1 à Reckem (Belgique) ; 4 feux de cuisine ; 4 feux d'automobiles ; 4 feux de chambre ; 1 feu d'atelier de menuiserie ; 3 feux de baraquements, dont 1 à Marcq-en-Barœul ; 1 feu de séchoir ; 3 feux de plancher, dont 1 à Mouvaux ; 1 feu de soufre ; 1 feu de bengale ; 1 feu d'herbes sèches ; 2 feux de cheminée ; 1 feu de cave ; 1 feu d'essence ; 1 feu de paille, à Reckem (Belgique) ; 2 feux de cloison ; 1 feu d'atelier de fondeur ; 1